



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Dole le 09/11/2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

J'ai le plaisir de vous convier, en présentiel, à l'**assemblée générale ordinaire de l'association "Championnat Nord Est BMX"**.

Celle-ci se tiendra le dimanche 10 décembre 2023 à BESANCON, à la salle VIP Rosemont, à la piste de BMX du Rosemont.



Café accueil des participants 8h30/9h00

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE 2023 9h00/12h00

Ordre du jour :

Ouverture de l'assemblée Générale ordinaire par le Président		
Approbation Compte rendu AG du 04/12/2022		
Rapport moral et compte rendu d'activités saison 2023		Approbation
Rapport financier saison 2023		Approbation
REGLEMENT INTERIEUR CNE BMX	mise à jour	Approbation
REGLEMENT SPORTIF CNE BMX 2024	mise à jour	Approbation
CONVENTION D'ORGANISATION 2024	mise à jour	Approbation
CALENDRIER CNE BMX 2024	Attribution des dates aux Clubs organisateurs	
Présence du club obligatoire		
Budget Prévisionnel 2024		Approbation
Réponses aux questions		
Clôture de l'Assemblée Générale par le Président		

Apéritif de Clôture de l'AG

Pour ceux qui le souhaitent, **le repas de midi est prévu sur place, au prix de 25€, sur inscription préalable (modalités d'inscription en page 2).**

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales et sportives salutations

Le Président,

Pierre GUYOT





REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Tous les documents seront consultables sur le site du CNE, rubrique AG du 10/12/2023.
Pour des raisons d'efficacité je vous demande de les consulter au préalable.

Les remarques et les questions sont à me faire remonter avant le 01/12/2023 par mail :
pierre.guyot5@free.fr et rabine.sophiebmx@gmail.com

Un représentant par club est souhaité, 2 au maximum.

Menu (25€)

Croûte Forestière

Filet de volaille au savagnin

Purée de potimarron et brocolis à la française

Feuillantine 2 chocolats

vin / café

Coupon réponse : (à retourner pour le 30 novembre 2023)

Nom du club : _____

Participera

ne participera pas

à l'AG du CNE BMX 2023.

Noms des participants :

Nombre de repas : _____ X 25€ soit un total de _____ €

ci-joint par chèque à l'ordre de : BMX BESANCON

et envoyé par courrier postal à : Séverine Schreckenber – 7 rue René Laennec – 67200 STRASBOURG

(merci d'envoyer une copie du coupon réponse par mail : sev.schreckenber@gmail.com)